

QU'ON SE LE DISE...



COMMUNE D'ASPRES-SUR-BUËCH

JUILLET 2021



Chères Aspriennes, chers Aspriens,

Depuis la mi-mai il y a comme un renouveau avec, enfin, l'ouverture des terrasses permettant des retrouvailles et des moments partagés entre amis. Un renouveau aussi depuis le 9 juin avec la reprise des activités sociales organisées notamment par les associations locales. Et puis le 30 juin la fin du couvre-feu marque un retour très apprécié à une vie normale avec toutefois le maintien des gestes barrières et la distanciation physique.

Sur notre commune nous pouvons être satisfaits des diverses initiatives locales afin de faciliter la vaccination contre la COVID-19. La commune a mis tout en œuvre, au printemps, pour que l'accueil des personnes du territoire volontaires pour la vaccination soit assuré dans de bonnes conditions. Nous ne pouvons que remercier le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Région ainsi que les deux médecins et le pharmacien, pour leur action de proximité en faveur de notre population.

La protection assurée par la vaccination même si elle n'est pas généralisée nous permet d'envisager un été pour ainsi dire « comme avant » avec le retour de manifestations festives pour l'animer.

Elle nous permet déjà de reprendre les réunions d'élus en mairie, d'ouvrir les séances du conseil municipal à un public plus large. Enfin, cela nous a manqué, nous allons pouvoir à l'automne échanger avec vous sur des projets communaux ou sur des problématiques particulières lors de rencontres conviviales.

En attendant, nous vous souhaitons de profiter au mieux de ces mois d'été.

Bonne lecture.



Votre maire,

Françoise PINET

Les échos du conseil

Réunion du 8 avril 2021

Tous les conseillers présents sauf Françoise PINET (pouvoir à Monsieur Gilles TOURTET) et Jean-Claude SOREIL

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

En application de l'article 16 de la loi des finances pour 2020, les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. De ce fait la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties est supprimée.

Chaque commune doit délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux fixé par l'assemblée délibérante et du taux départemental.

Le conseil municipal est favorable à une reconduction du taux applicable pour la commune en 2020 soit 16,72 %.

Compte tenu du taux départemental fixé à 26,10 % en 2020 le nouveau taux communal de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties s'élèvera à : 26.10 % + 16.72 % soit 42.82 %

A noter : sur les avis des sommes à payer au titre de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 2021 aucun chiffre n'apparaîtra dans la colonne réservée au département. Par contre le montant mentionné dans la colonne commune sera considérablement majoré du fait du transfert de cette taxe sur la commune. L'incidence sur les sommes à acquitter par le contribuable devrait être quasiment nulle

Le Taux de la Taxe Foncière sur le Non Bâti pour 2021 reste identique à celui de 2020 soit 126.05 %

↳ TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DU PARC - CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES LOTS 2 à 5

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22 février 2021 sur le site internet marches-publics.info et dans le Dauphiné Libéré. La date de remise des offres était fixée au 22 mars 2021 à 14 heures. L'appel d'offres concerne 4 lots :

LOT N° 2 - TERRASSEMENTS ET RESEAUX (3 offres)

LOT N° 3 - VOIRIE (3 offres)

LOT N° 4 - ESPACES VERTS ET MOBILIER (1 offre)

LOT N° 5 - ECLAIRAGE PUBLIC (5 offres)

Douze entreprises ont déposé un pli.

Au regard de l'analyse des offres selon les quatre critères mentionnés dans le règlement de consultation, à savoir : le prix des prestations (40 %), valeur technique (40 %), délais (10 %), insertion sociale (10 %) il est proposé de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir :

LOT N° 2 - TERRASSEMENTS ET RESEAUX : Entreprise POLDER pour un montant de 128 780.70 € HT (disponibilité des équipes et respect de la clause d'insertion sociale).



Elagage des platanes
Place de la République

LOT N° 3 - VOIRIE : Entreprise COLAS pour un montant de 164 458 € HT (qualités techniques, chantier en plusieurs phases, matériaux de qualité)

LOT N° 4 - ESPACES VERTS ET MOBILIER ; Entreprise EVR Variante 1 pour un montant de 270 710.39 € HT (quantité réduite pour le terrassement des arbres, grilles et barrières moins onéreuses)

LOT N° 5 - ECLAIRAGE PUBLIC : Entreprise AZUR TRAVAUX pour un montant de 84 930 € HT

Réunion du 6 mai 2021

Tous les conseillers présents sauf Laura ROUX et Yannick LOMBARD (pouvoir à Françoise PINET)

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ DEMANDES DE SUBVENTION



Aérodrome du Chevalet
avec les élèves du BIA

LES UBUËCHQUES : attribution d'une subvention de 300€ (le groupe de théâtre a continué son activité d'improvisation en visio à distance)

BREVET DE PILOTAGE D'ULM : deux jeunes de la commune actuellement en classe de quatrième au collège de Veynes, en section BIA (Brevet Initiation Aéronautique) sont inscrits à la formation de brevet de pilotage d'ULM. Ils demandent à la commune une aide pour participer financièrement à cette formation. Les conseillers décident de participer financièrement à hauteur de cinq heures de formation par jeune cette année et cinq heures l'année prochaine.

CONFRERIE DE ST GERAUD : demande de précision avant décision.

LES PETANQUEURS DU HAUT BUECH : attribution d'une subvention de 400€ (les concours de boules organisés sur la commune durant toute l'année sont très appréciés par les participants du village).

↳ PERSONNEL

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE SAISONNIER NON PERMANENT A TEMPS COMPLET : Ce poste est destiné à l'entretien des espaces et des locaux de la piscine du Chevalet mise à disposition par le Département pour les mois de cet été. Compte-tenu que la piscine sera ouverte à compter du 2 juillet il est nécessaire de recruter un personnel du 1^{er} juin au 30 juin pour la mise en fonctionnement.

MAITRE NAGEUR : Madame le maire informe que le maître-nageur est recruté par la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy.

RECRUTEMENT D'UN SAISONNIER : Comme chaque année la commune va recruter du personnel saisonnier pour la période allant du 1^{er} juin 2021 au 31 août 2021 sur un contrat de 17 h 30 hebdomadaires.

↳ TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (LOI ALUR)

Le transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté de communes s'opèrera à compter du 1^{er} juillet 2021 sauf si au moins 25 % des communes membres représentant au moins 20 % de la population s'y opposent. Le conseil municipal décide de s'opposer à ce transfert, il est important que cette compétence soit maintenue au niveau de la commune, notamment sur l'engagement des procédures de modification ou de révision du PLU.

↳ TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE



La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 prévoit que l'ensemble du territoire national devra être, au 1^{er} juillet prochain, couvert par une autorité organisatrice de la mobilité. Les communautés de communes, si elles le souhaitent, pourront se saisir de cette compétence.

Par délibération du 21 décembre 2020, la communauté de communes a délibéré en faveur du transfert de la compétence mobilité. L'organisation du transport scolaire reste la compétence de la Région. Les conseillers à la majorité, actent le transfert de la mobilité à la CCBD.

↳ INFORMATIONS DIVERSES

ENTRETIEN DE LA VOIERIE COMMUNALE : attribution d'une subvention complémentaire du département d'un montant de 15 000 €.

CALAMITES AGRICOLES : envoi d'un courrier adressé à la Direction Départementale des Territoires sollicitant un classement de la commune en zone sinistrée dans le cadre des calamités agricoles (Episode de gelées tardives survenu du lundi 5 avril au 14 avril 2021).

CANTINE : lancement le 26 avril 2021 d'un avis d'appel public à la concurrence concernant la fourniture de repas en liaison chaude pour les enfants de la cantine (remise des offres le 21 mai 2021 à 14 heures).

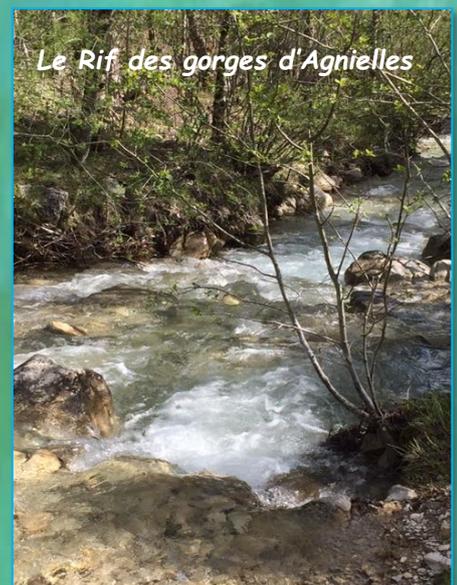
JEUX D'ENFANTS : acquisition de nouveaux jeux d'enfants pour le parc municipal.

Etat des lieux sur les travaux



Travaux sur le réseau d'eaux usées

Malgré sa construction récente, la nouvelle station d'épuration est toujours saturée par l'infiltration d'eaux claires parasites qui nuit au bon fonctionnement du système de roseaux qui a besoin de plus de matières organiques pour bien se développer. Les pompes de refoulement sont elles aussi soumises à trop d'arrivée d'eau. La nécessité de renouveler le réseau souterrain d'eaux usées est apparue. Après de nombreuses études, il s'est avéré que nous devons créer un réseau partiel dans le quartier des anciennes glacières. Un système de pompe refoulera les eaux usées dans un réseau en bon état et existant déjà. Pour cela, une nouvelle canalisation doit être installée. De même derrière l'ancienne boyauderie, tout un réseau sera changé et renouvelé. La finalité de ces travaux est donc d'arrêter l'infiltration d'eaux parasites et d'assurer la pérennité et le bon fonctionnement de tout ce qui a été fait avec la nouvelle station d'épuration qui nous le rappelons permet de traiter d'une manière parfaite les égouts de la commune et de rejeter des eaux usées sans polluer le moins du monde notre rivière du Buëch. Ces travaux ont bénéficié d'une aide de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'Eau.



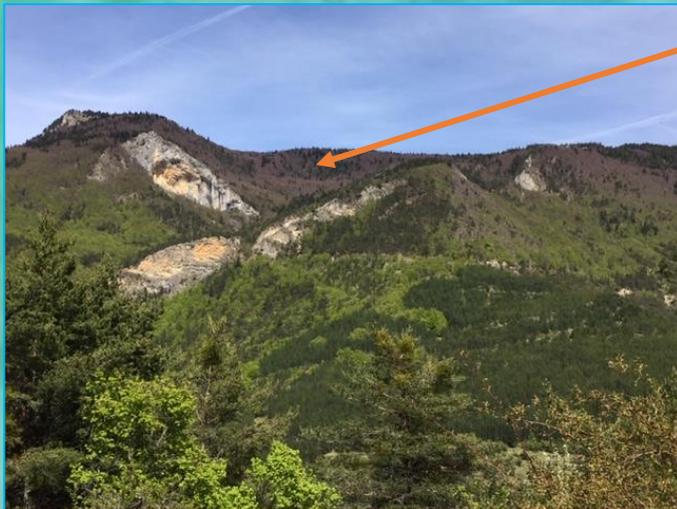


Sécurisation du réseau d'eau potable

Après avoir fait nettoyer les réservoirs d'eau de la commune par une entreprise spécialisée et afin de sécuriser le réseau et la qualité de l'eau, de nouvelles installations vont être effectuées.

Ces travaux qui vont débuter prochainement, les devis ayant été signés, consistent tout d'abord à la pose d'un système qui permettra de signaler toute défaillance des stations U.V. En cas de problème, les personnes désignées recevront une alerte sur leur téléphone portable.

Dans le même souci de sécurisation, les réservoirs d'eau et brise charge seront équipés d'un système anti-intrusion. Selon le même principe les agents et élus concernés seront avertis pour intervenir rapidement. Toujours dans un souci constant du bien-être des habitants, ces travaux optimiseront la qualité de nos ressources en eau potable qui est à ce jour excellente 😊



La source des Sagniettes d'Agnielles qui alimente notre village en eau potable entre la roche rousse et la roche brave au pied du vallon de l'Anaou

Retrouvez le coupon pour votre relevé d'eau dans la gazette !
A retourner en mairie avant le 15 août, merci !

Aménagement de la Place des Séquoias

Notre projet a démarré par une intervention désamiantage et identification plomb par la société TTB dans le bâtiment du Relais St Géraud le 22 février 2021 pour un mois et s'est enchaîné par la démolition du Relais St Géraud par la Société POLDER, tri et évacuation des matériaux et des arbres pas conservés et mise en forme de la plateforme dans un délai d'un mois, soit jusqu'au 22 mars 2021. Et à compter du 12 mai 2021, suite à un nouvel appel d'offres par lot au nombre de 4, démarrage des travaux et terrassements et réseaux de la partie droite côté voie ferrée par l'entreprise POLDER comprenant l'arrêt de bus en bordure de la RD1075, le parking attendant voitures VL, et l'aire marché et



commerces en pointe au-dessous. Ces travaux se sont achevés le 14 juin 2021 et vont se poursuivre par la société d'espaces verts par la fourniture et pose des bordures, pavés et îlots en terre végétale, plantations et chemins piétonniers dans cette partie, fontaine et point d'eau, mobiliers urbains. Nous aurons une interruption de chantier du 14 juillet au 15 août pour permettre un passage sans encombre pendant la saison touristique et des différentes manifestations que les contraintes sanitaires nous



autorisent. Nous avons déplacé l'abris bus, inutile désormais, un peu plus bas pour le bonheur des boulistes et de leurs spectateurs.

La suite au prochain numéro !

Entretien de la voirie

Deux opérations d'entretien de la voirie communale ont été réalisées en avril avec la pose d'un enrobé au Serre Gras sur la rue de la Mal Chaussée et sur l'avenue du Pré du Barry. De plus le chemin communal, quartier du Chevalet, menant à la seule propriété de Monsieur et Madame Gibelli a fait l'objet d'une remise en état avec compactage. Le coût total des travaux s'est élevé à 74 246 € TTC.



Réfection de l'avenue du Pré du Barry

Pour un bel été dans notre village

Après un sérieux rafraîchissement du podium, mené d'un bon coup (de pinceaux) de maître, du déménagement de l'ancien abribus au profit de nos amis pétanqueurs et du grand nettoyage du sol du City Stade par nos agents des services techniques, qui se trouvent en cette période sur tous les fronts (tontes, débroussaillages, arrosages...), le village s'est paré de belles couleurs fleuries, gage du maintien de notre label « Ville et Village Fleuris ». Alors on lance un avis aux habitants ! Vous pouvez arroser sans hésiter les plantations lorsque vous voyez qu'elles en ont besoin !



Constat et réflexion

Le stationnement dans le centre ancien



Une profonde réflexion est actuellement engagée par vos élus sur le stationnement et le plan de circulation routier dans le centre ancien qui devient de plus en plus problématique, notamment pour l'accès des véhicules de secours et d'incendie.

Force est de constater qu'un certain nombre de riverains s'octroient des emplacements sans prendre en compte l'espace nécessaire à la circulation routière et piétonne dans le non-respect du code de la

route. La période estivale aggrave également la situation, du fait de l'occupation des résidences secondaires, nombreuses dans le vieux village.

Force est de constater également que le stationnement désordonné des véhicules plus ou moins encombrants dans la Grande rue et sur la place de la République nuit à la perception de la qualité du centre ancien du village.

La municipalité a bien conscience des problèmes qu'engendre ce type d'urbanisme ancien, qui n'est pas propre qu'à Aspres, et doit trouver des solutions, mais en attendant, nous tenions à vous rappeler qu'il existe déjà des stationnements bien souvent sous utilisés sur la Place des Aires et devant la Maison pour Tous.

Des réunions publiques seront organisées au fur et à mesure de l'avancement du dossier : nous devons ensemble trouver des solutions pérennes dans le respect et la sécurité de chacun mais aussi pour éviter de dévaloriser le patrimoine communal.



Du côté des enfants

L'école communale

Une nouvelle année scolaire s'achève annonçant vacances et farniente pour certains et travaux de rafraîchissement pour d'autres. Nos agents techniques profiteront de ces deux mois de fermeture estivale pour entreprendre quelques petites besognes que les petites mains (et les grandes aussi !) ont quelque peu malmené cette année.

En ce qui concerne la crise sanitaire, notre école a été relativement épargnée puisque nous n'avons eu à déplorer aucune fermeture de classe. L'allègement des mesures a permis d'assurer les cours de natation de la grande section de maternelle au CM2 sur les piscines de Veynes et de Lus. Les traditionnelles sorties de fin d'année étant difficilement réalisables, la randonnée a fait son grand retour, et les sentiers de notre village ont été foulés de pieds fermes par l'ensemble de nos chérubins. Une bonne chose pour la découverte de notre riche patrimoine naturel !



Les enfants de CE2/CM1 ont travaillé toute l'année avec le Centre Educatif Renforcé d'Aspres. En remerciement, le CER les a invités à la fête de fin d'année où ils ont pu participer à des ateliers et un spectacle conté par l'écrivain David Desclos, interprète de son propre livre, mis en scène par le chanteur Stomy Bugsy. Nos enfants ont quant à eux composé et interprété un texte de slam devant toute l'assemblée ! Grâce à l'intervention de vos élus, les services de l'Education Nationale sont revenus sur leur décision de fermer une classe pour la rentrée 2021/2022. Nous continuerons à nous battre chaque année si nécessaire.

L'équipe enseignante nous a fait part, lors du dernier conseil d'école, du départ de 50% de son effectif, dont le Directeur, pour la rentrée prochaine. Nous leur souhaitons bonne route et les remercions sincèrement notamment pour leur gestion de la crise sanitaire.

Bonnes et heureuses vacances à tous !!!





Du nouveau à la cantine pour la rentrée !



Le contrat qui nous liait avec notre prestataire pour la fourniture de repas pour la cantine scolaire a pris fin le mardi 06 juillet 2021, dernier jour d'école. Nous remercions sincèrement Françoise Mouton pour le dévouement et le professionnalisme dont elle a su faire preuve pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée !!!

Un appel d'offres a été lancé en avril et nous devons choisir sous peu un nouveau prestataire en concertation avec les mairies du Haut-Buëch. Nous serons très attentifs quant à la qualité des produits, des menus, aux exigences vétérinaires et aux tarifs proposés.

De chouettes animations pour la jeunesse !

Des projets achevés et en cours ...

L'année scolaire se termine sur l'achèvement de la comédie musicale préparée avec les enfants les mercredis tout au long de l'année et présentée devant les familles le 12 juin dernier.



La présentation de ce spectacle inédit a aussi été l'occasion d'inaugurer la nouvelle décoration de la maison du parc : de belles silhouettes d'animaux colorés accrochés à l'arbre peint au mur de la grande salle accueillant la cantine et l'accueil de loisirs.

Le film de l'atelier Multimédia sur le tri des déchets réalisé par les enfants de l'accueil périscolaire a également été projeté à l'occasion, et les jeux d'échecs fabriqués par les enfants dans le cadre du projet de stage d'Alexandre en formation CPJEPS tout au long de l'année au service Actions Jeunesse ont été exposés.

Enfin, les jeunes inscrits au projet « les pieds sur terre, la tête dans les nuages » ont continué leurs activités avec comme point d'orgue un vol en parapente au départ de St Apôtre et un atterrissage au Chevalet.

Une belle façon de découvrir son territoire, la tête dans les nuages !

... et des projets à venir :

Les vacances sont là et l'accueil de loisirs se prépare à établir ses quartiers d'été à l'école et la maison du parc pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions malgré les protocoles d'accueil toujours contraignants.

De belles activités proposées pour tous les âges autour du thème « les 7 merveilles du monde ».

Des sorties baignade, la visite de la montagne aux marmottes au Sauze du Lac, du tir à l'arc, un intervenant « grimpe d'arbre » pour escalader en sécurité le grand séquoia du parc municipal, une semaine d'intervention théâtrale autour du conte avec Amélie Chamoux de la Compagnie du Pas de L'oiseaux qui se conclura par un spectacle pour tous le vendredi 6 août dans le parc et une excursion au Colorado Provençal dans le Haut-Lubéron. Les ados auront des sorties cinéma, rafting, lazer-game et une deuxième session de vol en parapente !



Et comme chaque été, des séjours pour tous les âges : au camping du Chevalet et à Ancelle à la découverte du milieu montagnard pour les plus petits ; à Chanteloube pour des activités nautiques pour les 7 - 11 ans et pour les ados, et à Narbonne à la découverte du patrimoine naturel du littoral à vélo, de la plage et une excursion à Carcassonne pour visiter la cité médiévale pour les ados.

Et même si l'été commence juste, la rentrée se prépare également : pensez à retirer les nouveaux dossiers d'inscription à l'accueil de loisirs dès le mois d'août pour inscrire vos enfants aux accueils et activités périscolaires du matin et du soir ainsi qu'aux mercredis.



 alsh@actionsjeunesse.fr


 Pour tout renseignement complémentaire

Sophie (3-5 ans) - 06.42.84.03.00
 Benjamin et Marija (6 - 11 ans) - 07.85.55.87.71 ou 04.92.58.79.63
 Nicolas (ados) - 06.42.84.03.01



Les R.D.V. de l'été

Nous les avons tous attendus avec impatience !
Le déconfinement, la reprise des activités, l'été, le soleil...



Vivons local, consommons local, soutenons-nous pour passer un bel été à Aspres-sur-Buëch 😊

L'ensemble des communes du Haut Buëch le souhaitait, c'est chose faite :

La piscine du Chevalet mise à disposition de notre commune par le département pour vous accueillir à nouveau tout l'été !

Et si l'envie vous dit, vous pourrez même vous restaurer au Club House, juste à côté !



Rendez-vous tout l'été sur la *place du marché* le samedi matin ! Vous y trouverez légumes du maraîcher, fromage de notre chevrerie locale, charcuterie, fromage, tourtons, fleurs, vêtements...



Le 14 juillet

- Un concours de boules en doublette formée (inscription à 14 h.)
- Un concert avec Haut-Buëch Night Fever
- Buvette et petite restauration sur place

Le 15 et 16 juillet

Pour les enfants, Etoiles Circus au R.D.V.



Les 7 et 8 août

Les médiévales de Saint-Géraud d'Asperis s'installeront au Parc des Séquoias.



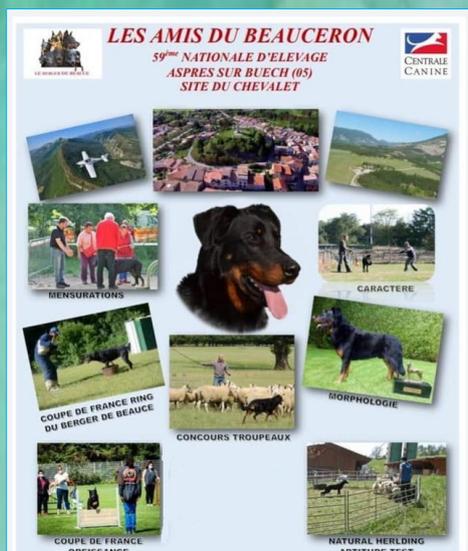
Les 23-24 et 25 juillet

C'est le retour de la fête votive !
Manèges, concours de boules, concert, feu d'artifice, buvette...



Autres surprises de l'été

Consultez PanneauPocket et les panneaux d'affichage pour découvrir les autres festivités de l'été (sur le mois d'août notamment).



La nationale d'élevage aura lieu les **11 et 12 septembre** sur le site du Chevalet.

Au programme : 59^{ème} nationale du chien de berger de Beauce, coupe de France d'obéissance et coupe de France ring du Berger de Beauce, concours troupeau inter race et continental sélectif pour coupe et championnat de France.

Un village pastoral et artisanal réunira une quarantaine d'artisans pour faire découvrir le savoir-faire du territoire. Buvette et restauration sur place.

En partenariat avec la commune d'Aspres-sur-Buëch et les communes voisines et le Département des Hautes-Alpes.

Les manifestations seront organisées dans le respect des consignes sanitaires du moment.
Infos COVID-19 transmises via PanneauPocket, réseaux sociaux et affichage !



Elections des 20 et 27 juin



Elections régionales : votants : 53,78 %

Renaud MUSELIER : 61,81 %

Thierry MARIANI : 38,19 %

Elections départementales : votants : 55,32 %

Françoise PINET / Gérard TENOUX : 65,01 %

Anne-Marie GROS / Lionel TARDY : 34,99 %

Françoise PINET et Gérard TENOUX remercient chaleureusement les électeurs de la commune qui les ont soutenus lors de ces élections départementales

Informations diverses



La vaccination COVID-19 au plus proche des habitants : grâce à la mobilisation du SDIS05 et de la région Sud, plus de 240 vaccins ont été réalisés sur Aspres.

Les Sapeurs-Pompiers ont tenu un centre de vaccination à la Maison pour Tous et ont même fait le déplacement chez certaines personnes vulnérables.

Le vaccinobus de la région Sud est venu également jusque sur notre territoire pour vacciner les plus jeunes.

Merci aux personnels soignants : médecins, infirmiers, sapeurs-pompiers !



Les centres de vaccination de Veynes, Laragne et Gap restent ouverts.

La pharmacie du Haut-Buëch assure également les vaccinations sur place.

La vaccination est désormais ouverte à tous.



Pour un été en toute sécurité

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

Pour se baigner en toute sécurité
Swimming safely

Apprenez tous à nager !
Let's all learn how to swim!

Baignez-vous toujours avec vos enfants
Always go swimming with your kids

Choisissez les zones de baignade surveillées
Choose lifeguarded swimming areas

Tenez compte de votre état de forme
Be aware of your fitness levels and abilities

Tout sur : www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/
Find out more at:

Santé publique France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • Acanicule

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage

ars
Agence Régionale de Santé Île-de-France



Depuis le 1^{er} juillet 2021, des éthylo-tests sont à disposition du public dans les bars ou tout autre lieu proposant des boissons alcoolisées.

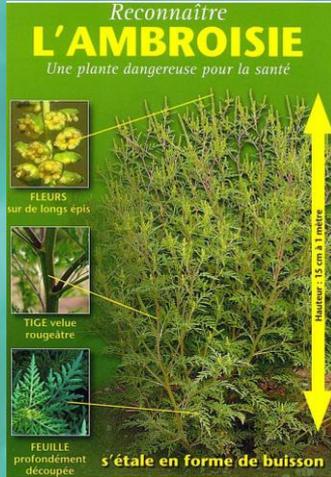
Car ça n'arrive pas qu'aux autres... on choisit Sam avant de sortir ! Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.

#SAUVONSPLUSDEVIES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



SOUFFLEZ
VOUS
SAUREZ



L'ambroisie est une plante exotique envahissante nuisible à la santé humaine : son pollen est hautement allergisant, provoquant des réactions diverses comme rhinites, conjonctivites, trachéites et même l'apparition ou l'aggravation d'asthme. Le Haut-Buëch fait partie du territoire le plus impacté par la présence de cette plante. L'Agence Régionale de Santé vous appelle à la prudence : sa cueillette pour vos bouquets estivaux est à proscrire !

Etat civil

Décès

Catherine RENARD, le 24 avril

Alain MONGILARDI, le 8 mai

Charles THIEBLEMONT, le 22 mai

Suzanne BERNARD, le 28 mai

Aimé ARNAUD, le 25 juin

Naissance

Mahé FOGOLA, le 6 juin



Mariage

Hélène GUEYRAUD et Pierre BUSTAMENTE, le 4 juin

Annie CATELLA et Daniel SALACROUP, le 18 juin



Bel été à tous 

Retrouvez les actualités communales sur :
www.mairie-aspres-sur-buech.fr
et sur l'appli PanneauPocket depuis votre smartphone